

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 10 juillet 2020**

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - M. Thibault HEINTZ - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Sylvie PALUMBO - M. Pascal FERRARD - M. Anthony SCHIARATURA - M. Patrick ALBERTOLI - M. Christophe DEMARQUE - Mme Yasmine AKSU - Mme Coralie THOUVENOT

Date de la convocation : 5 juillet 2020

Monsieur le Maire demande d'ajouter à la séance le point suivant :

- Subventions aux associations

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Désignation des grands électeurs (*Sénatoriales*)

2 - SMIC : désignation délégués

3 - Ventes de parcelles - lot. Hexagone

4 - Votes des budgets

- Informations et questions diverses.

Début du conseil : 20 H 05

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL**

Après avoir pris connaissance le procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**1 – DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS (sénatoriales)** (délibération n° 2020.07.10/01)

En vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020, il y a lieu de désigner les grands électeurs de la commune parmi le Conseil Municipal.

Suivant les textes en vigueur, 6 conseillers sont requis pour représenter la commune.

Le bureau de vote est composé de :

- une secrétaire : Mme Thérèse LALOGÉ
- quatre membres (2 les plus âgés et de 2 les plus jeunes) :
  - Mme Nicole DELAVILLE
  - Mr Jean Marc BOUSCHBACHER
  - Mme Yasmine AKSU
  - Mme Coralie THOUVENOT

Après un tour de table :

- Mr Yves DESVERNES
- Mme Nicole DELAVILLE
- Mr Régis BELGERI

sont candidats titulaires

- Mme Sylvie PALUMBO
- Mr Patrick ALBERTOLI
- Mme Agnès JEANMICHEL

sont candidats suppléants.

Il est alors procédé au vote à bulletin secret.

Par 15 voix, la liste proposée est élue à l'unanimité.

### **2 – SMIC : Désignation des délégués** (délibération n° 2020.07.10/02)°

Par mail du 23 juin le SMIC des Vosges nous demande de désigner 1 délégué qui sera appelé à élire à Dompierre les délégués par canton qui siégeront au sein du comité du SMIC – collège des communes.

A l'unanimité. Mr Yves DESVERNES représentera la commune auprès de ce syndicat.

### **3 – VENTE DE PARCELLES lot l'Hexagone** (délibération n° 2020.07.10/03- délibération n° 2020.07.10/03.1 – délibération n° 2020.07.10/03.02)

Monsieur le Maire indique que 3 parcelles situées au lotissement l'hexagone sont réservées par Mr Maxime CHAUMONT, Mr Franck RAVON et Mme Yasmine AKSU.

C'est à l'unanimité que le Conseil de céder ces trois lots à 12 € le m<sup>2</sup> TTC.

### **4 – VOTES DES BUDGETS** (délibération n° 2020.07.10/04 - délibération n° 2020.07.10/04.1 - délibération n° 2020.07.10/04.2 - délibération n° 2020.07.10/04.3 - délibération n° 2020.07.10/04.4 – délibération n° 2020.07.10/04.5)

Monsieur le Maire présente les 6 budgets communaux, de fonctionnement et d'investissement, pour l'exercice 2020 qui ont été préparés lors de plusieurs réunions et validés par la Commission Finances.

A l'unanimité, les membres du Conseil, entérine lesdits budgets.

### **5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** (délibération n° 2020.07.10/05)

Un tableau retraçant les subventions aux associations versées en 2019 et proposées pour 2020 a été remis, au préalable, à chacun.

Après concertation et débats le conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer les montants ci- dessous, à :

- Les Amis du Patrimoine (3 abstentions – 12 pour)	300 €
- Ancien d'AFN (à l'unanimité)	100 €
- ASD (4 contre – 2 abstentions – 9 pour)	2.500 €
- Association familiale (1 contre – 14 pour)	2.500 €
- Association des parents d'élèves (à l'unanimité)	500 €
- Atelier de développement (à l'unanimité)	250 €

- Centre de la préhistoire (à l'unanimité)	250 €
- Comité de jumelage (à l'unanimité)	500 €
- DARNEY marche (à l'unanimité)	100 €
- JSP (à l'unanimité)	500 €
- Légion Vosgienne (à l'unanimité)	100 €
- Maquis de Grandrupt (à l'unanimité)	100 €
- MPT (à l'unanimité)	1 500 €
- Saône Lorraine (à l'unanimité)	200 €
- Saône Vosgienne (à l'unanimité)	300 €
-Tennis club (à l'unanimité)	300 €
- AMTA (à l'unanimité)	100 €
- Ep'anim (à l'unanimité)	100 €
- Fanfare de Monthureux (à l'unanimité)	100 €
- Protection civile (à l'unanimité)	100 €

Il est précisé qu'en raison du manque à gagner dû au confinement, une subvention exceptionnelle pourra être versée après étude du bilan.

Information et questions diverses :

- la commune et la MPT relancent le cinéma itinérant CRAVLOR en automne.

- le Diocèse de Saint Dié nous informe de la nomination de Mr l'Abbé Yves FAGNOT curé de la paroisse à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Il sera installé officiellement le dimanche 13 septembre au cours d'une messe en l'église à 10 h 30. La municipalité y est cordialement invitée.

- bonne nouvelle : le Dr SCHMIDT s'installe définitivement à la maison de santé darnéenne et le dentiste, Monsieur AGAPIE est enfin en activité à compter de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h50

Darney, le 10 juillet 2020  
Le Maire  
Y. DESVERNES

